

COMMUNIQUE DU C.A. DU 4 DECEMBRE 2017

1. Plan de formation des salariés

Nous avons reçu cette année 7 demandes de formation de la part de 6 salariés. Chaque salarié demandeur a obtenu l'aval du conseil pour effectuer une formation. Entre les deux demandes émises par Caroline NICOLAS le conseil d'administration a privilégié la qualification professionnelle.

2. Les œuvres sociales

Pour l'année 2017, les salariés présents depuis un an ont perçu chacun 62 euros en chèques cadeaux au titre des œuvres sociales.

Le conseil d'administration décide de maintenir à 0,5% de la masse salariale les œuvres sociales pour 2018.

3. Les fluides

Jusqu'à présent, les fluides (eau, gaz, électricité) étaient pris en charge par la Commune, au titre des charges supplétives.

Une négociation avec la Commune est en cours concernant l'eau et l'électricité pour les prochaines années. Concernant le gaz, nous avons signé un contrat avec la société ENI.

4. Projet d'Ouverture d'un cours de Sophrologie

Ce projet est abandonné faute d'intervenant.

5. Questions diverses

A l'initiative d'un membre du conseil d'administration faisant partie de la Compagnie « La grimace », nous avons décidé que la partie des bénéfices revenant à la MJC concernant la représentation du spectacle « Migraants » serait reversée à l'association SOS Méditerranée. Dans le même esprit, la part normalement due à la MJC pour le spectacle « Repas des fauves » de la compagnie « les Karambars » sera reversée à une école de Dakar.

1^{er} février 2018